



## Communiqué de presse

Toulouse, le 1<sup>er</sup> février 2018

### **Rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures Autoroute Castres-Toulouse**

#### **Carole Delga : « La mobilisation du territoire a payé »**

**Ce jeudi 1<sup>er</sup> février à Paris, le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) présidé par Philippe Duron a rendu son rapport portant sur les différents scénarios d'investissements dans les transports pour les vingt prochaines années. Parmi les grands projets d'infrastructures étudiés par le COI, la réalisation de la liaison autoroutière Castres-Toulouse fait l'objet d'un avis favorable des membres du conseil.**

*« Je prends acte et me félicite des préconisations formulées par le Conseil d'Orientation des Infrastructures pour ce qui concerne la réalisation de la liaison Castres-Toulouse par mise en concession autoroutière. Comme nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, aux différents gouvernements successifs et autorités compétentes, ce projet d'autoroute est indispensable au développement de ce territoire. Je l'ai à nouveau défendu le 23 janvier dernier devant les membres du COI. Le Sud du Tarn mérite un véritable projet de désenclavement, pour ses habitants, ses entreprises, ses acteurs de territoire aujourd'hui privés d'une liaison sécurisée et efficace avec la métropole toulousaine.*

*Conformément à nos attentes, les scénarios 2 et 3 étudiés dans le rapport préconisent un engagement des travaux sur la période 2018-2022. Par ailleurs, le conseil confirme la nécessité pour l'Etat de participer à hauteur de 115 M€ à la subvention d'équilibre.*

*Les préconisations formulées par le COI font sens, elles sont cohérentes au regard des précédents avis rendus sur sa réalisation, notamment par la Commission « Mobilité 21 » qui l'avait déjà classée parmi les projets prioritaires. Dès 2014, la Région s'était prononcée favorablement, après avis des collectivités concernées, pour une mise en concession autoroutière, seule solution envisageable pour une réalisation de la liaison dans des délais raisonnables au regard de l'attente et des besoins du territoire.*

*Désormais, la Déclaration d'Utilité Publique doit être la prochaine étape à engager rapidement pour démarrer les travaux. Je reste mobilisée et attentive quant aux conditions et au calendrier de réalisation qui devront être précisés » a notamment déclaré Carole Delga.*

#### **Contact presse :**

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : [presse-region@laregion.fr](mailto:presse-region@laregion.fr) - Toulouse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)